



FORMATION

Formation des soudeurs aux risques et à l'utilisation du matériel de sécurité



Le Médecin du Travail :

Un interlocuteur privilégié

Il conseille le salarié et l'employeur Il est lié par le secret médical. Il aide à améliorer les postes et à les adapter à l'état de santé des salariés



stsm51.fr

SIEGE SOCIAL

4 Rue Raymond Aron

51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

tél 03.26.70.40.41

Rond Point la Camuterie

Z.A.C Les Accrues 2

51800 SAINTE MENEHOULD

tél 03.26.60.87.99

mail : contactmenou@pst51.fr

24 rue Ampère

51300 VITRY LE FRANCOIS

tél 03.26.74.22.98

mail : contactvitry@pst51.fr

6 rue Frédéric Plomb

51200 EPERNAY

tél 03.26.54.43.95

mail : amter@pst51.fr

Rue Manège

51120 SEZANNE

tél 03.26.54.99.91

mail : amter@pst51.fr

Chaque salarié est responsable de sa sécurité ainsi que celle de ses collègues

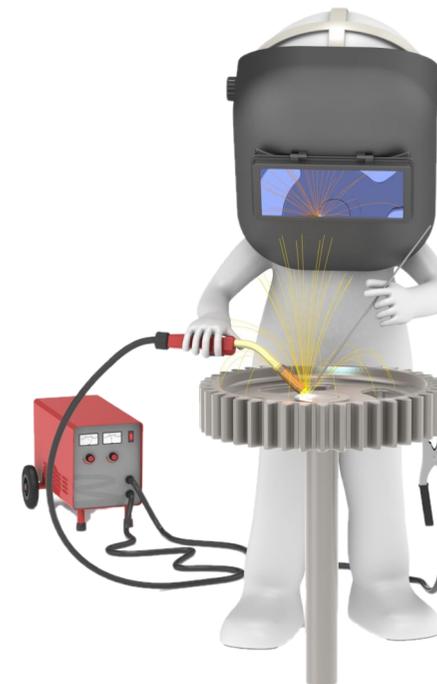
Respectez les consignes de sécurité

N'hésitez pas à solliciter le Service de Santé au Travail

Copyright © "PST 51 2024" Tous droits réservés

Soudeur

Conseils au salarié



Préservons la Santé au Travail



Les facteurs de risques

Liés aux fumées de soudage (cancérogène possible)

- * Gaz d'apport (CO₂, CO, Argon)
- * Métaux : oxyde de fer, nickel, chrome, zinc, manganèse, arsenic, aluminium, cuivre...
- * Gaz par décomposition de l'air ambiant (ozone et oxyde d'azote)

Autres risques chimiques

- * Produits chimiques liés à l'état des pièces à souder (solvants chlorés, résines, peintures au plomb, anti rouilles, huiles, colles...)
- * Poussières de métaux liées aux activités de meulage, ponçage

Risques liés aux rayonnements

- * Ultraviolet
- * Infrarouge
- * Rayonnement électromagnétique
- * Radiation ionisante

Manutention manuelle de charges, gestes répétés et postures pénibles

Autres risques

- * Bruit (MIG/MAG, arc plasma > 120Db)
- * Risque électrique
- * Chutes de pièces, de plain pied
- * Conduite de véhicules
- * Explosion, incendie
- * Atmosphère confinée
- * Liés à la coactivité



Les effets sur la santé

Dangereux, nocif et irritant

- * Cancers
- * Brûlures cutanées, cataracte
- * Fatigue, céphalées, asphyxie, coma, décès
- * Pathologies pulmonaires aiguës ou chroniques, cutanées, rénales, neurologiques, ORL, fièvre des métaux...
- * Troubles musculo squelettiques (TMS) : douleurs des épaules, coudes, mains, dos, genoux...
- * Baisse de l'audition
- * Dysfonctionnements d'implants, pacemaker (champs électromagnétiques)
- * Contusions, coupures, fractures



Mesures collectives

- * **Actualiser** le matériel et les techniques utilisées pour émettre le moins de fumées possibles
- * **Aspirer** à la source, compléter par une ventilation classique
- * **Mettre** en place des écrans ou rideaux de protection autour de la zone de soudage (rayonnement, bruit)
- * **Aider** à la manutention des pièces lourdes et encombrantes



EPI

(Equipelement de Protection Individuelle)

- * **Casque de soudeur** qui protège les yeux et des projections, si possible automatique



- * **Appareils de protection respiratoire**
 - Lorsque la ventilation à la source n'est pas possible ou insuffisante
 - Cartouche adaptée aux substances émises (P2/P3 filtre anti gaz...)
 - Dispositif complet avec casque et ventilation assistée dans certains contextes de travail (atmosphère appauvrie)



- * **Gants en cuir avec manchettes** pour la protection des mains contre l'action coupante des tôles, contre la chaleur et la conduction électrique



- * **Chaussures de sécurité :**

- Des couvre-chaussures
- Des jambières ou des guêtres résistantes au feu fixées par des courroies autour des jambes et sur les chaussures pour empêcher toute pénétration d'étincelles



- * **Vêtements de travail :**

- Vêtements en coton ignifugés ou textiles techniques inflammables, bien ajustés, dépourvus de plis, de revers ou de poches non dotées de rabats
- Un tablier de cuir avec une bavette pour cacher le cou contre toutes projections (rayonnements ultraviolets et infrarouges)



- * **Protection anti-bruit** par un casque ou des bouchons d'oreilles

